

Le fait du jour → Limousin

Financé par la foule

Le « financement par la foule » - crowdfunding en anglais - recourt aux outils de transactions financières entre citoyens, avec peu ou pas d'inter-médiation par les acteurs traditionnels.

Un chiffre

60 millions d'€. C'est ce qu'espèrent « lever » (*dons, prêts et capitaux*) les acteurs du financement participatif en France en 2013, contre 25 millions en 2012.

Forum limousin

Le deuxième forum de la finance participative en Limousin se tient aujourd'hui à l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (Ensil) et s'achève ce soir au château de Walmath.

FINANCE PARTICIPATIVE ■ Don, prêt ou participation au capital, les particuliers parient sur des initiatives

Quand les citoyens portent les projets

D'un côté des projets en manque d'argent, de l'autre des citoyens prêts à investir. Tous se retrouvent autour de la finance participative.

Sylvain Compère
sylvain.compere@centrefrance.com

La solidarité comme remède à la crise ? Voilà le credo développé par les promoteurs du « crowdfunding », autrement dit la finance participative. Plus d'une centaine d'acteurs de cette « autre manière de concevoir l'investissement » sont réunis demain à Limoges pour débattre de l'avenir de la formule.

En ligne. Celle-ci est simple : un projet qui peine à trouver des financements recourt aux réseaux sociaux, notamment par Internet, pour solliciter la contribution de particuliers. Ce mécénat populaire peut prendre plusieurs formes : don simple ou contre contrepartie (*voir ci-dessous*) prêt rémunéré ou non, ou encore investissement dans le capital.

Le mouvement s'amplifie.

Patricia Rivaller, animatrice du réseau « Limousin business angels », remarque qu'il y a « de plus en plus de demandes pour de petits investissements locaux. Le mouvement s'amplifie ». Elle ajoute, à l'attention des épargnants : « vous avez des économies ? Alors vous pouvez participer au développement économique de la région en investissant dans un projet local, plutôt que de jouer au loto ».

Projets divers. Les projets sont de tous types et de toutes tailles. Les plus importants dans la région sont la constitution du fonds d'investissement Dynamim (par le biais d'un emprunt obligataire de 26 millions d'€), les chantiers de réhabilitation de la



« **VOULEZ-VOUS CIRQUER, GRAND-MÈRE ?** » Le projet d'animation, porté au printemps par l'acrobate Alexandre Fray (*ci-dessus*), en partenariat avec le Centre du cirque et la maison de retraite de Nexon, a été cofinancé par une vingtaine de donateurs grâce à une plateforme sur Internet pour un montant global d'environ 2.000 €.

fondation du patrimoine (par souscriptions) ou encore la fondation La Borie (200.000 € de mécénat populaire). Mais ce mode de financement est aussi particulièrement adapté à des projets plus modestes, comme l'animation en maison de retraite, l'aménagement d'une ferme en chambres d'hôtes ou l'achat d'un véhicule destiné aux personnes âgées.

Innovation. Économie, culture, social... l'étendue des domaines concernés est large et va même

jusqu'aux secteurs de pointe : mise au point d'interrupteurs à radio-fréquences ou d'endoscopes médicaux, recherche sur le cancer ou encore l'ouverture prochaine d'un centre de simulation médicale au CHU, en partenariat avec l'université. « Le financement des entreprises innovantes est par définition risqué, souligne Claude Lory, directeur de l'incubateur de l'Avrill (*). Il faut que les gens mettent de l'argent pour que les banques suivent et appuient. »

André Sica de Moraes, chargé de mission à la Banque postale, estime qu'« il y a un vrai besoin de complémentarité entre la banque et la finance participative. Notre intérêt est d'orienter les gens qui peuvent en avoir besoin vers ce nouveau mode de financement. Le plus souvent, d'ailleurs, le financement participatif s'ajoute à un prêt bancaire pour finaliser le montage d'un projet ».

Motifs. Pour Marc Failliet, directeur général de la CCI Limousin,

« faire jouer la solidarité est un excellent moyen de rapprocher les citoyens du tissu économique local. D'autant que les tensions sont exacerbées entre décideurs politiques et opinion publique. Le Limousin est une petite région pleine d'atouts mais qui a besoin de cette solidarité entre financeurs publics et privés ». Jean-Christophe Chastagner, du cabinet d'avocats d'affaire Fidal, explique que « nous devons faire un travail de pédagogie, d'éducation de nos clients. Le Limousin est une région terrienne, où la possession du capital est quelque chose d'important. Il faut donc dédramatiser cette évolution et en montrer les avantages ».

Des circuits courts de financement

Selon Thierry Chevalier, responsable d'une société de conseil en entreprise - Compinnov - et organisateur du forum de demain (*voir ci-dessus*), « la finance participative est en train de se démocratiser, avec un soutien actif du ministère de Fleur Pellerin. C'est le principe de l'économie de proximité avec l'établissement de circuits courts de financement, comme il en existe pour les biens de consommation ou les services. Un réseau qui s'appuie sur des citoyens financeurs, qui deviennent à leur tour des ambassadeurs du projet ».

(* Agence pour la valorisation de la recherche universitaire du Limousin.

INTERNET

Plateformes. Il existe sur Internet de nombreuses plateformes destinées aux projets de financement participatif : My Major Company, Kisskissbankbank (parmi les plus anciennes), Arizuka, Cowfunding (projets responsables), Anaxago, FinanceUtile (développement des entreprises), etc.

Dons en ligne pour édifier une cabane

En moins d'un mois, Charles Dacla a collecté 80 % des 7.500 € nécessaires à son projet. Il lui reste moins de 48 heures pour boucler le budget et pouvoir lancer la construction de sa deuxième cabane arboricole.

Il y a neuf ans, Charles Dacla s'installe sur un vaste terrain boisé et sauvage, près de Magnat-l'Étrange, dans la Creuse. Séduit par cet « endroit rare », ce passionné de nature aménage l'espace et construit une cabane dans les arbres, « La Mère ». L'idée est d'en construire quatre autres pour en faire d'originales chambres d'hôtes immergées dans la canopée.



CABANE. Une deuxième cabane doit être construite grâce à la collecte.

Charles obtient les permis de construire, reste alors à trouver l'argent. « Des amis m'ont parlé de la finance participative sur Internet et ça collait avec mon projet, raconte-t-il. J'ai lancé l'appel (*) il y a un mois et il a fallu faire jouer les réseaux, envoyer des courriels... 6.000 € ont déjà été récoltés. J'ai déjà prévu de compléter avec un apport afin de ne pas perdre l'argent, si la collecte n'atteint pas 7.500 €. Je vais donc pouvoir construire la deuxième cabane. Sans cette collecte, le projet aurait été repoussé de plusieurs années. »

(* www.kisskissbankbank.com/eco-source-arboricole-cabane-yourte-per-chee-dans-les-arbres.)



LA BORIE. Le projet a recueilli 200.000 € par le biais d'une souscription.